

MEZIDON VALLEE D'AUGE

STOP aux taxes !

Taxe GEMAPI

GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

+ 150% !

*Source de la délibération de la communauté d'Agglomération « Lisieux Normandie » de la séance du 27.03.2025

**M. AUBEY a décidé d'augmenter
la taxe de 400 000€ à 1 million d'€ !**

**Les propriétaires et les sociétés
vont devoir mettre la main
à la poche en 2025 !**

www.rassemblementpouarmva.fr

Association loi 1901 déclarée n°W143008101 en sous-préfecture de Lisieux le 8 octobre 2024 et parue dans le journal officiel du 15 octobre 2024

Flasher le QR Code



MEZIDON VALLEE D'AUGE

Rassemblement pour



Guillaume LANGLAIS

Président de l'Association
« Rassemblement pour
Mézidon Vallée d'Auge »

Chères Mézidonnaises, chers Mézidonnais, chers(es) contribuables,

M. François AUBEY, Président de la communauté d'agglomération « Lisieux Normandie », a convoqué une séance le 27 mars 2025 pour annoncer, **une fois de plus, de nouvelles hausses de taxes**. Cette fois, c'est la **taxe GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui fait l'objet d'une augmentation brutale.

Depuis 2020, les contribuables de MVA ont déjà subi plusieurs augmentations des impôts locaux, notamment à **travers deux hausses successives de la taxe foncière**. Le taux est passé de **20,11 % en 2020 à un impressionnant 50,57 % en 2024 !** Cette flambée de +151,47 % a d'ailleurs été confirmée par le Préfet à la suite de la saisine d'un Conseiller Municipal, qui souhaitait vérifier les chiffres dénoncés par notre Association.

De plus, nous avons informé **les abonnés de la commune déléguée de Mézidon-Canon** que leurs factures de **service d'eau (+33 %) et d'assainissement (+120 %)** allaient également connaître des **augmentations significatives**. Ces hausses résultent d'une délibération adoptée discrètement par M. AUBEY dans le cadre des décisions de la communauté d'agglomération « Lisieux Normandie ».

En octobre 2025, les contribuables, qu'ils soient propriétaires ou entreprises, recevront notification de cette augmentation. Ils seront tenus de contribuer à hauteur de **600 000 € supplémentaires** au titre de la taxe foncière, portant ainsi le **budget total à un million d'euros**, destiné au financement du programme GEMAPI. Une charge de plus pour des citoyens déjà écrasés par une fiscalité toujours plus lourde.

Comme à son habitude, M. AUBEY ignorera probablement nos alertes et balayera nos arguments en nous accusant de mensonges, de fabulations ou d'incompétence. Pourtant, les chiffres sont clairs : ce sont bien les citoyens qui supportent le poids de ces décisions.

Les élus de la commune acceptent passivement ces augmentations incessantes, mais nous les dénonçons fermement. **Cela doit cesser ! Nous demandons un moratoire jusqu'aux élections municipales de 2026.** Notre Association est là pour vous informer et vous défendre, nous sommes des lanceurs d'alerte. Jusqu'à quand cette spirale fiscale va-t-elle durer ?

Exaspéré par la pression fiscale incessante ? Si vous en avez assez de ces augmentations décidées unilatéralement et sans concertation, alors rejoignez nous ! Avec notre équipe luttons ensemble contre les décisions injustes. Nous vous accueillons chaque premier mardi du mois à 18h, à la Mairie annexe de Canon. **Signez notre pétition en ligne contre la pression fiscale imposée par M. AUBEY.** Faites entendre votre voix dès maintenant : www.rassemblementpournmva.fr/petition

Restant à votre disposition,
Guillaume LANGLAIS



Flasher le QR Code



www.rassemblementpournmva.fr

Mobile : 06.17.63.55.66 | Courriel : rassemblementpournmva@gmail.com